

Informations de base	
2025/2740(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Recensement des pays tiers à haut risque présentant des carences stratégiques: ajout de l'Algérie, de l'Angola, de la Côte d'Ivoire, du Kenya, du Laos, du Liban, de Monaco, de la Namibie, du Népal et du Venezuela à la liste, et le retrait de cette liste de la Barbade, de Gibraltar, de la Jamaïque, du Panama, des Philippines, du Sénégal, de l'Ouganda et des Émirats arabes unis	
Complétant 2013/0025(COD)	
Subject	
7.30.20 Lutte contre le terrorisme	
7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2740(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2013/0025(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59 Règlement du Parlement EP 114-p03
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	CJ12/10/03042